Zero Waste France
Rapport d'activité
2016

ZEROWASTE
FRANCE

ZEROWASTE
FRANCE

UNE ASSOCIATION LOI 1901 INDÉPENDANTE

Créée en 1997, Zero Waste France (anciennement Cniid) est une association agréée pour la protection de l'environnement, qui milite pour la réduction des déchets et le développement des démarches Zero Waste (zéro déchet, zéro gaspillage) individuelles et collectives.
Son action s'exprime à travers trois axes :

PLAIDOYER : faire évoluer les réglementations en faveur de la réduction des déchets.

ACCOMPAGNER : soutenir, mobiliser et outiller les acteurs de terrain souhaitant mettre en place des démarches Zero Waste.

INFORMER : diffuser une information indépendante et jouer un rôle de lanceur d'alerte dès que nécessaire.

EDITO 4

ZERO WASTE FRANCE EN 2016 5

GOUVERNANCE ET ÉQUIPE SALARIÉE 6
Conseil d'administration 6
Equipe salariée permanente 7

FINANCES 8
Diagramme des ressources en 2016 8
Financement citoyen 9
Subventions publiques 9
Subventions privées 9

LES PROJETS PIONNIERS 2016 10
Le Festival Zero Waste 10
La maison du Zéro Déchet 11

LES ACTIONS DE PLAIDOYER 12
La mise en oeuvre de la Loi de transition énergétique 12
Un renforcement de notre participation dans cinq filières REP 12
Une action pendant la réforme de la taxe générale sur les activités polluantes 13
Un soutien aux partenaires associatifs sur la durée de vie des produits 13
Des partenaires associatifs clés aux niveaux européen et international 13
Une capitalisation fondamentale des connaissances et un suivi des sujets de fond 13

UN APPUI JURIDIQUE PÉRENNISÉ 15
Les missions se divisent d'une part en actions autonomes 15
D'autre part en actions "support" 15
Enfin en actions visant au développement 15

DU NATIONAL AU LOCAL 16
Un mouvement entrepreneurial massif 16
Un maillage associatif de plus en plus dense sur tout le territoire : "groupes locaux" et "associations de lutte" 17
Les collectivités locales, acteurs essentiels de la démarche Zero Waste 18

DES PARTENARIATS FERTILES 19
Les établissements d'enseignement supérieur 19
Le secteur de l'événementiel 19
Le projet OuiKit et le prêt de vaisselle réutilisable 19
Les entreprises 19

UNE DIFFUSION ÉLARGIE 20
Nouvelle édition : "Scénario Zero Waste" : 2.0 20
Evénements et interventions partout en France 20
Partenariat avec le film "Trashed" 21
Des formations et voyages d'étude pour montrer les bons exemples 21
Des contenus libres pour faciliter l'action 21

NOS COMMUNIQUÉS DE PRESSE 23

PRÉSENCE MÉDIATIQUE 24

JE PASSE À L'ACTION ! 25

EDITO

Après une année 2015 très prometteuse tant sur le plan de l'évolution de la réglementation (avec le volet économie circulaire de la Loi de Transition Energétique) que sur celle de la diffusion des pratiques zéro déchet, l'année 2016 a été celle de l'accentuation des contrastes. Elle a renforcé notre confiance dans le fait que la popularité de la démarche Zero Waste ne relevait pas du phénomène de mode mais d'un véritable mouvement, prêt à se déployer dans la durée. Mais quelques dissonances à forte incidence nous ont également rappelé que la vigilance et, dans certains cas, une opposition constructive mais ferme étaient plus que jamais de mise.

Quelques 5000 personnes ont participé au premier Festival Zero Waste organisé par notre association, témoignant d'un intérêt fort pour le zéro déchet. Autant de futurs ambassadeurs de la démarche, qui nous ont éblouis par leur motivation, leur curiosité, leur soif de solutions. Nous avons pu entrevoir un potentiel énorme de changement, que le développement rapide de notre réseau de groupes locaux (une vingtaine créés au cours de l'année !) contribuera aussi à alimenter, ces prochains mois et années. Le renforcement de la coopération entre collectifs citoyens, professionnels et collectivités est l'une des clés de ce changement et a constitué l'un des objectifs principaux (et atteints !) du Festival et de nombreuses autres activités de notre association.
A l'inverse, plusieurs territoires s'enfoncent dans une situation de crise, dans laquelle ces différents acteurs ne sont plus associés. A travers toute la France, l'ambition de la démarche Zero Waste se heurte à des choix de politiques publiques anciens ou récents portés sur le développement d'infrastructures de traitement plutôt que sur l'allocation des moyens indispensables à une véritable progression de la réduction et du tri des déchets. Ainsi en région parisienne, l'alternative citoyenne à la reconstruction d'un incinérateur, le Plan B'OM proposé par Zero Waste France et l'association locale Collectif 3R, n'a jamais été examinée sérieusement par des élus prêts à engager près de 2 milliards d'euros d'argent public dans le projet d'usine. D'autres projets, moins pharamineux mais tout aussi problématiques sont dénoncés à Rochefort, Limoges, Bordère sur l'Echez, Locminé, etc.

Cette situation nous montre à quel point l'action de notre association est indispensable dans ses deux dimensions : faire connaître les solutions et les promouvoir, toujours plus largement, mais aussi faire entendre fortement notre voix en opposition à des choix politiques et économiques qui nous feront prendre un retard de plusieurs décennies si nous les laissons passer.

Je remercie à nouveau les adhérents, bénévoles et permanents de l'association pour leur soutien dans ce travail de longue haleine, dont vous trouverez les temps forts 2016 dans le présent rapport.

Flore Berligen
Directrice

ZERO WASTE FRANCE EN 2016

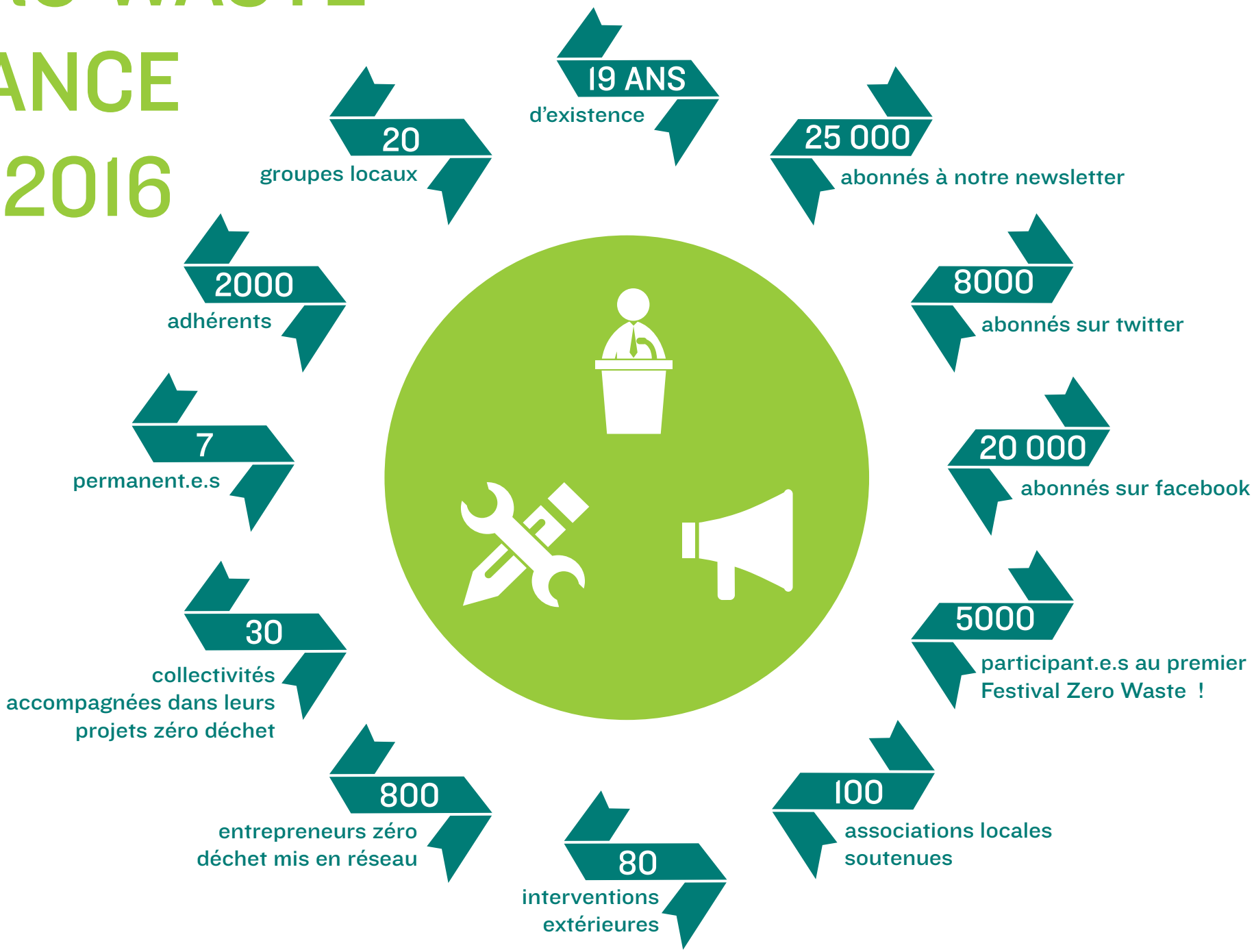

GOUVERNANCE ET ÉQUIPE SALARIÉE

En 2016, l'association était composée d'un CA de 13 membres, et d'une dizaine de salarié.e.s, stagiaires et volontaires en service civique. Cette équipe, renforcée au cours des ans par des profils variés et des compétences spécifiques, permet à l'association de travailler et d'être reconnue tant au **niveau national** (en particulier sur le plaidoyer) qu'au **niveau local,** en assistant des entrepreneurs, des collectivités, et en développant un réseau d'associations et de groupes locaux **partout sur le territoire.**

Zero Waste France souhaite remercier de tout coeur ses **adhérents et bénévoles**, sans qui ces projets et avancées ne seraient possibles. Le soutien des **adhérents** et donateurs permet de renforcer **l'indépendance** de l'association, et sa présence dans les territoires, en collaboration avec les acteurs de terrain. Les **bénévoles** ont également contribué au développement des activités de Zero Waste France, et apporté une aide précieuse tout au long de l'année, et particulièrement à l'occasion du premier Festival Zero Waste.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2016

Joerg Adamczewski

Natalia Alonso Movilla

Shabnam Anvar

Didier Bergeret (secrétaire)

Anne Connan

Ghislain Gardarin (trésorier)

Salvo Manzone

Edouard Marchal

Aurélie Thoreau

Corentin Mele

Julie Clancier

Anne-Laure Paty

Claude-Noële Pickmann (présidente)

EQUIPE SALARIÉE PERMANENTE

Flore Berlingen - Directrice

Laura Caniot - Responsable de l'appui aux entrepreneurs zéro déchet

Manon Cuillé - Chargée de la mobilisation citoyenne et des groupes locaux

Pauline Imbault - Chargée de projets

Laura Châtel - Chargée du programme "Territoires Zero Waste"

Louise Rieffel - Chargée d'administration

Thibault Turchet - Chargé des affaires juridiques

MERCI À...

- Delphine Lévi Alvarès - chargée du plaidoyer de 2010 à 2016
- Emily Estienne - chargée de communication de 2014 à 2016
- Maëlle Cappello - chargée d'étude de 2015 à 2016
- Anna Laurent - Appui au plaidoyer de 2015 à 2016
- Juliette Réfié - Volontaire en service civique - Territoires Zero Waste (2016)
- Cécile Goral - Volontaire en service civique - Biodéchets (2016)
- Sophie Suel - Volontaire en service civique - Appui aux entrepreneurs (2016)
- Camille Gellin - Volontaire en service civique - Territoires Zero Waste (2016-2017)
- Mathilde Didio - Volontaire en service civique - Appui aux entrepreneurs zéro déchet (2016-2017)
- Sophie Rémond - Volontaire en service civique - Modélisation économique (2016-2017)

FINANCES

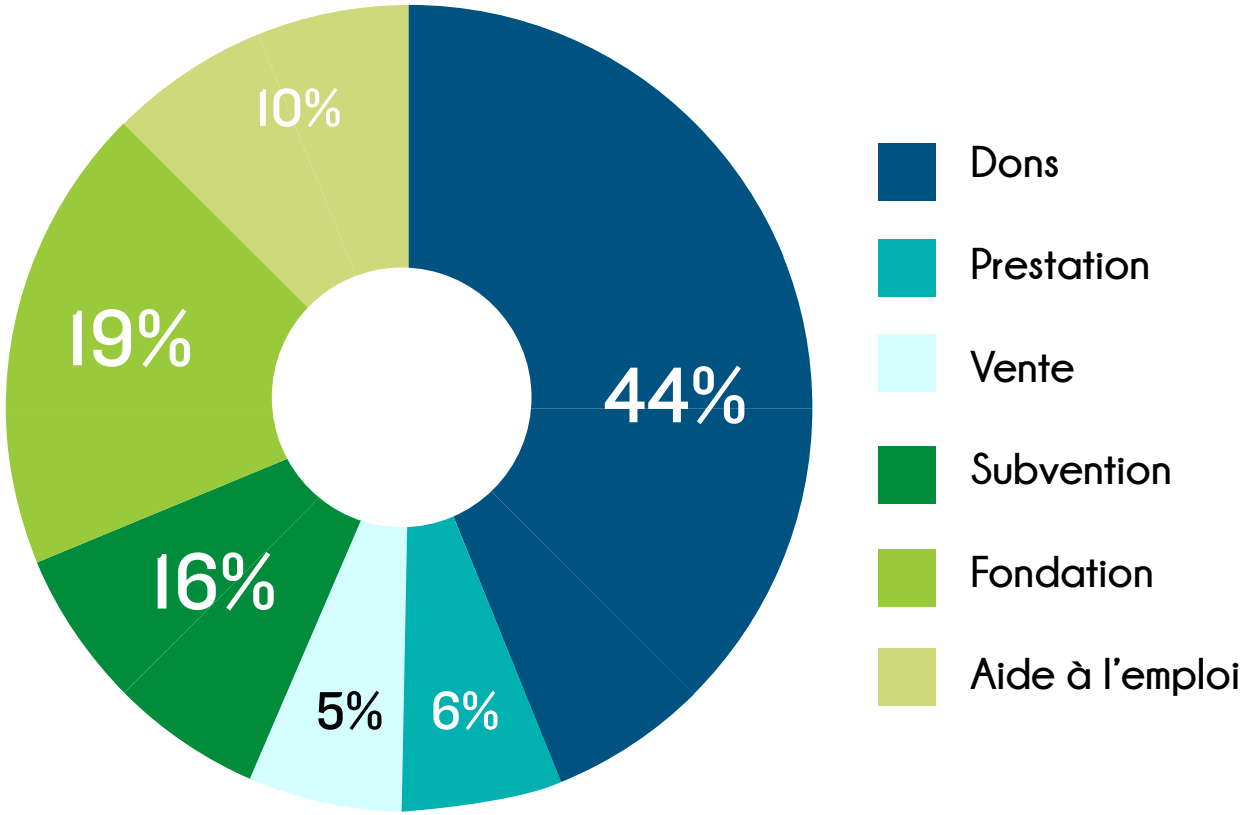
44%
6%
5%
16%
19%
10%
Dons
Prestation
Vente
Subvention
Fondation
Aide à l'emploi

FINANCEMENT CITOYEN

C'est grâce aux soutiens de ses adhérents et donateurs que Zero Waste France peut rester une association indépendante. En 2016 le seuil des 2000 adhérents a été dépassé (2050 exactement) et les adhésions et dons s'élévaient à **184 416 € soit 44 % des ressources de l'association**. Si on ajoute à cela les prestations et ventes, les ressources propres de l'association représentaient **225 368 € soit 55 % des ressources totales.**

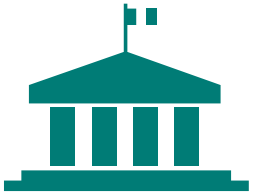

SUBVENTIONS PUBLIQUES ET AIDES À L'EMPLOI

L'association a reçu **43 427 € d'aides à l'emploi et 66 750 € de subventions publiques** réparties comme suit :

- 30 000 € du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable
- 20 000 € de l'Ademe pour le Festival Zero Waste
- 5000 € de Réserve Parlementaire
- 8000 € de la Région Ile-De-France pour le programme Territoire Zero Waste 2015-2016
- 3750 € de la Région Ile-De-France via le Fonds Régional de Développement de la Vie Associative 2015-2016

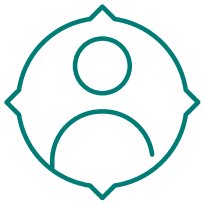

SUBVENTIONS PRIVÉES

L'association a reçu **81 920 € de subventions privées** soit 19% des ressources, réparties comme suit :

- 54 420 € de la Fondation Carasso sur les activités d'appui aux entrepreneurs, dont la bourse décollage (projet 2015-2016)
- 19 000 € de la Fondation Changing Market pour la production d'un rapport sur le secteur de la moquette (projet 2016-2017)
- 5 000 € de la Fondation Vitamont et 3 500 € de la Fondation Léa Nature dans le cadre du 1% pour la planète.

LES PROJETS PIONNIERS 2016

LE FESTIVAL ZERO WASTE

5 000 PARTICIPANTS POUR UNE PREMIÈRE MONDIALE

La démarche zéro déchet, zéro gaspillage est par essence **pluri-acteurs**. Zero Waste France travaille avec des collectivités, des entrepreneurs, des associations, des citoyens et bien d'autres profils. Depuis des années, nous voyons émaner de ces personnes et structures des solutions pertinentes et enthousiasmantes. Il était fondamental pour nous de faire connaître ces solutions au plus grand nombre et surtout de **faire se rencontrer toutes ces personnes qui travaillent dans la même direction, parfois sans le savoir.** Nous avons donc décidé d'organiser le premier Festival Zero Waste, qui a eu lieu les 30 juin, 1er et 2 juillet au Cabaret Sauvage à Paris !

Sur la forme, cet évènement qui a rassemblé près de **5 000 participants sur trois jours** se devait d'être le moins possible générateur de déchets. Nous avons donc mis en oeuvre les conseils que nous donnons à tout organisateur d'événement, en travaillant sur le mobilier (emprunté, loué…), **la restauration** (limitant le gaspillage, sans vaisselle jetable…), la communication (signalétique en récup', impressions limitées…) et en organisant **un tri poussé** (biodéchets, recyclables, autres flux tels que les piles).

Sur le fond, nous avons tenu à proposer une programmation riche, abordant de nombreux sujets et touchant tous les publics : les familles, les associations, les entrepreneurs mais aussi les collectivités ont ainsi pu découvrir des problématiques, des solutions, des projets. Les formats ont ainsi été très variés (pitchs, conférences, ateliers, moments de co-construction, boutique zéro déchet, etc.) en impliquant la participation d'intervenants extérieurs ou de membres de l'équipe. Le Festival a été l'occasion de donner la parole aux pionniers français et internationaux du zéro déchet tels que Rossano Ercolini (Italie), Robert Reed (San Francisco) ou Alexandre Garcin (élu à la ville de Roubaix).

Au final, le Festival a été un grand succès et démontre que **les citoyens sont prêts à s'engager en grand nombre pour une société zéro déchet - zéro gaspillage**, renforçant ainsi la légitimité de Zero Waste France à travailler et rassembler tous ces acteurs.

LA MAISON DU ZÉRO DÉCHET -
UN LIEU PERMANENT POUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'association s'est lancée dans une nouvelle aventure pionnière : **La Maison du Zéro Déchet.** Il s'agit de concrétiser et pérenniser le mouvement émergent que nous avons pu percevoir lors du Festival Zero Waste. Pensé et lancé publiquement au second semestre 2016, le projet a d'ores et déjà reçu un excellent accueil, en particulier pendant un financement participatif de quarante jours qui a permis de lever **31 115 € grâce à 838 contributeurs !**

Le projet : être le premier lieu permanent consacré aux démarches zéro déchet (individuelles, territoriales, entrepreneuriales) en France, et plus globalement à l'économie circulaire, la consommation responsable et solidaire. Lieu ressource, il sera participatif et indépendant, porté par les citoyens. Enfin, il s'agit de tester un concept inédit, pour mieux le reproduire sur d'autres territoires.

Trois espaces ont été imaginés : un premier espace pour une boutique zéro déchet permettant d'acheter des produits facilitant ce mode de vie ; un deuxième espace dédié aux formations et à des ateliers; et un troisième espace pour les bureaux de Zero Waste France.

La Maison du Zéro Déchet ouvrira ses portes à Paris en 2017.

LES ACTIONS DE PLAIDOYER

L'année 2016 a été marquée par le départ de Delphine Lévi Alvarès, qui assurait le plaidoyer de l'association depuis 2010, **en mars 2016**. Cette modification au sein de l'équipe a amené l'association à repenser la mission de plaidoyer, et à la répartir en fonction des dossiers sur trois membres de l'équipe (Flore Berlingen, Laura Châtel et Thibault Turchet). L'association poursuit son rôle tout à fait crucial visant à **faire avancer les réglementations française et européenne en faveur de la réduction des déchets** en portant des propositions directement auprès des décideurs politiques. Le secteur des déchets est en effet régulé par de nombreuses lois, décrets, arrêtés et autres textes (cahiers des charges des éco-organismes, etc.) que nous souhaitons les plus ambitieux possible. **Notre voix citoyenne demeure indispensable !**

LA MISE EN OEUVRE DE LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Entrée en vigueur le 17 août 2015, la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) a continué à marquer 2016 du fait des très nombreuses dispositions applicables à la gestion des déchets et à l'économie circulaire, et des nombreux textes d'application ayant dû être élaborés. Zero Waste France, après avoir pris part aux travaux de rédaction de la loi en 2015, a donc été très actif en 2016 pour **influer sur les décrets adoptés et en faire connaître les dispositions**, globalement ambitieuses, auprès de tous nos publics à travers des conférences, articles, formations et réponses aux média. Les sujets suivants ont ainsi été à nouveau au coeur de notre action de plaidoyer en 2016 : la gestion séparée des biodéchets, le tri de 5 flux par les entreprises, la planification régionale des déchets, les combustibles solides de récupération, le gaspillage alimentaire, etc.

L'association a par ailleurs été auditionnée dans le cadre d'une mission d'information parlementaire portant sur **l'application de cette loi, en juin 2016.**

UN RENFORCEMENT DE NOTRE PARTICIPATION DANS CINQ FILIÈRES REP

Nous avons décidé en 2016 de **renforcer la participation de Zero Waste France aux comités de suivi** des filières de responsabilité élargie des producteurs (REP). Pour mémoire, un vingtaine de filières REP permettent, en France, la gestion séparée de certaines catégories de déchets (emballages, piles, textiles, médicaments non utilisés, etc.) en regroupant au sein d'éco-organismes les industriels du secteur, afin de financer d'autres acteurs tels que les collectivités, ou d'organiser opérationnellement une gestion de ces déchets. Chaque filière est pilotée par un éco-organisme agréé par l'Etat, et doit respecter un cahier des charges régulièrement révisé. Pour chaque filière, une commission de suivi rassemble toutes les parties prenantes.

Zero Waste France a décidé de participer aux comités des filières REP pour **les emballages, les meubles, les piles, les textiles** et, comme suppléant aux Amis de la Terre, **aux déchets d'équipements électriques.** Cette participation est fondamentale afin de porter notamment des objectifs ambitieux **d'éco-conception, de réemploi et de recyclage** au sein de chacune de ces filières.

UNE ACTION PENDANT LA RÉFORME DE LA TAXE GÉNÉRALE SUR LES ACTIVITÉS POLLUANTES

La taxe générale sur les activités polluantes est une taxe payée à la tonne de déchet incinérée ou mise en décharge, selon un taux fixé par la loi. Cette taxe est censée, en augmentant d'année en année, renchérir le coût de la mise en décharge et de l'incinération, afin d'inciter collectivités et industriels à réduire leurs déchets et à les recycler.
Ces taux n'avaient pas été modifiés depuis plusieurs années, ce qui a amené le Ministère de l'environnement à en proposer de nouveaux jusqu'en 2025, pour accompagner la loi de transition énergétique.

Dans la proposition initiale du Ministère, seuls **les taux de mise en décharge augmentaient, les taux de l'incinération étant quasi-stables voire diminués** selon certaines modulations. Afin de proposer une taxation plus forte de l'incinération et la mise en place d'une TGAP pour les combustibles solides de récupération

(CSR - pour l'heure exemptés), nous avons rencontré des députés et sénateurs, et proposé des amendements. C'est néanmoins la formule proposée par le Ministère qui a été adoptée et votée dans la loi de finances rectificative pour 2016, **malgré plusieurs rapports officiels donnant raison à la vision de notre association.** Nous continuerons à porter le message selon lequel une augmentation régulière des taux de TGAP, y compris sur l'incinération et les CSR, est de nature à accompagner une réduction et un recyclage ambitieux des déchets.

UN SOUTIEN AUX PARTENAIRES ASSOCIATIFS SUR LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS

Après le vote de la loi consommation en 2014 prévoyant un affichage de la disponibilité des pièces détachées ou encore la pénalisation de l'obsolescence programmée, Zero Waste s'est engagée aux côtés d'autres associations partenaires afin de porter le sujet de l'allongement de la durée de vie des produits.

L'association s'est associée aux Amis de la Terre dans le cadre de la campagne pour **l'extension de la garantie des biens à 10 ans** (contre 2 ans actuellement). De même et aux côtés de "Halte à l'obsolescence programmée", nous nous sommes engagés dans la **campagne "OPé 2017"** visant à faire connaître du grand public la thématique, et recueillir les idées citoyennes afin de faire de la durée de vie des biens un thème de la présidentielle 2017.

DES PARTENAIRES ASSOCIATIFS CLÉS AUX NIVEAUX EUROPÉEN ET INTERNATIONAL

L'année 2016 a marqué un approfondissement des liens avec nos réseaux européens **(Zero Waste Europe, ECOS, le Bureau européen de l'environnement)** et internationaux **(GAIA)**. En effet, l'actualité européenne est chargée avec la refonte de plusieurs directives liées aux déchets et à l'économie circulaire, et plus globalement un plan d'action très large de la Commission européenne sur ce secteur dans les prochaines années.

Nous avons donc entretenu des liens étroits avec nos représentants bruxellois afin de faire remonter les problématiques et positions de notre association sur ce sujet, en tirant vers le haut l'ambition européenne. Nous avons également interpellé lorsque cela était nécessaire le Ministère de l'environnement français.

UNE CAPITALISATION FONDAMENTALE DES CONNAISSANCES ET UN SUIVI DES SUJETS DE FOND

Au-delà des grandes thématiques évoquées, la gestion des déchets est marquée par de très nombreux sujets et dossiers sur lesquels l'association capitalise des connaissances, et analyse les données pour conserver une expertise citoyenne de ces sujets (suivi de l'actualité, lecture des rapports, rencontre avec les acteurs concernés, etc.) ou assure un suivi opérationnel direct (réunions diverses, mobilisations ponctuelles, prises de contact). L'équipe visite également régulièrement des installations de traitement (incinérateurs, décharges, centres de tri…). Ce travail est fondamental afin d'être toujours au fait des réalités de terrain, en particulier pour participer de façon pertinente à des réunions entre parties prenantes au Ministère de l'environnement, à des auditions parlementaires, à des tables-rondes d'experts, et être en mesure de retransmettre ces connaissances au grand public.

A titre non exhaustif, on peut ainsi relever que l'association travaille sur des sujets tels que les biodéchets, les combustibles solides de récupération, le réemploi, le compostage, la méthanisation, le tri mécano-biologique, etc.

UN APPUI JURIDIQUE PÉRENNISÉ

L'année 2016 a permis de poursuivre le travail accompli depuis 2014 au niveau juridique, **avec le maintien d'un poste de juriste permanent,** avocat de formation, au sein de l'équipe. Cette fonction sert tant à **l'opposition** que peut manifester notre association à certains projets industriels inutiles (comme l'incinérateur d'Ivry-Paris 13 par exemple), qu'à accompagner les alternatives pertinentes (entrepreneurs, associations...)

LES MISSIONS SE DIVISENT D'UNE PART EN ACTIONS AUTONOMES :

- **2 nouveaux recours en justice** au nom de l'association et en direct (sans avocat), et plusieurs officieusement, en plus des recours gérés par notre avocat Me Alexandre Faro
- **Un soutien actif** pour les associations locales de lutte (une centaine dans le réseau actuellement)
- **La participation à des consultations publiques** sur des textes réglementaires (8 en 2016 : autorisation environnementale unique, pièces automobiles de rechange, vaisselle jetable, etc.), à des enquêtes publiques (4 en 2016), etc.

D'AUTRE PART EN ACTIONS "SUPPORT" DU RESTE DE L'ÉQUIPE PERMANENTE DE L'ASSOCIATION :

- **Recherches préalables** dans le cadre d'actions de plaidoyer
- **Rédaction de guides réglementaires** pour les entrepreneurs (vrac, réemploi, etc.), les groupes locaux...
- **Participation à la préparation et animation des formations** réalisées par l'association

ENFIN EN ACTIONS VISANT AU DÉVELOPPEMENT ET À L'ACCÈS À LA CONNAISSANCE PAR LE GRAND PUBLIC

- Fiches didactiques
- Articles pour le site
- Questions / réponses diverses

DU NATIONAL AU LOCAL

UN MOUVEMENT ENTREPRENEURIAL MASSIF

Parmi tous les acteurs qui se mobilisent pour une meilleure gestion des déchets, le secteur entrepreneurial se développe rapidement. En 2016, la barre des **800 entrepreneurs** Zéro déchet a été franchie. Leurs activités se développent sur **des secteurs aussi variés** que la vente en vrac, le compostage, le réemploi, le gaspillage alimentaire, les couches lavables, la gestion de proximité des biodéchets… En particulier depuis le tournant qu'a constitué le lancement du mouvement Zero Waste en France en 2014, Zero Waste France **est présente aux côtés des entrepreneurs** pour structurer les démarches, aider au lancement des projets, fédérer les initiatives qui se rejoignent, valoriser les bonnes pratiques, etc.

Le cas du vrac est le plus impressionnant : après avoir animé l'informel **Réseau Vrac** pendant deux ans et nourri son fonctionnement (guide réglementaire, mises en contact, etc.), Zero Waste France a accompagné le lancement de l'association professionnelle du même nom. Celle-ci est donc à présent **indépendante** et réunit les acteurs professionnels du secteur. Elle a pour but de structurer, sécuriser, développer et promouvoir la filière de la vente en vrac.

Des rencontres régionales ont eu lieu sur la consigne pour réemploi des emballages. Des rencontres **nationales** ont également eu lieu sur le thème des couches lavables. Ces réunions d'acteurs professionnels d'un secteur donné sont précieuses pour faire avancer les thématiques. Elles permettent, grâce à des méthodes d'intelligence collective, de faire émerger les freins du terrain et de voir ensemble comment les lever. Une fédération de la couche lavable est d'ailleurs en train de voir le jour.

Le dispositif de **Bourse décollage** de Zero Waste France a permis d'attribuer des financements à des nouveaux projets :

- **ConsiLyon** et **J'aime mes bouteilles** (réemploi de bouteilles dans la région lyonnaise et jurassienne)
- **Pack & Vrac** (sacs alimentaires réutilisables)
- **Confitures Re-Belles et Zébu** (valorisation alimentaire de fruits et légumes invendus pour en faire des confitures d'une part, et de drêches issues de la fabrication de bière d'autre part)
- **Oléo-Déclic** (valorisation énergétique des huiles alimentaires usagées en chaudières)

Ce dispositif mis en oeuvre sur 2015-2016 et financé par la Fondation Carasso a pour objectif de faire changer d'échelle des projets prometteurs sur la réduction des déchets. Les porteurs de projet partagent les résultats de leurs études ou analyses en open source, afin de capitaliser la connaissance et faire en sorte que d'autres projets puissent voir le jour ailleurs en France.

Pour la présentation complète de la mission de Zero Waste France avec les entrepreneurs, voir ici.

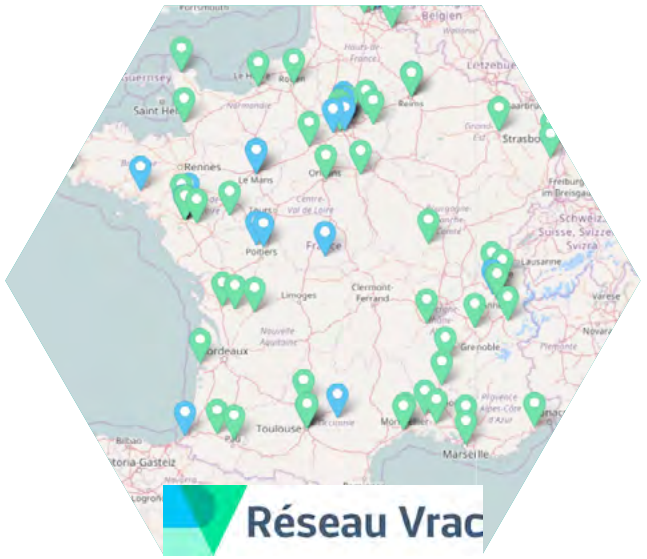

UN MAILLAGE ASSOCIATIF DE PLUS EN PLUS DENSE SUR TOUT LE TERRITOIRE : “GROUPES LOCAUX” ET “ASSOCIATIONS DE LUTTE”

Le paysage associatif local que Zero Waste France accompagne tend à se distinguer en deux catégories d'associations : **une centaine d'associations locales** de “lutte” d'une part, **une vingtaine de groupes locaux d'autre part.**

Les **associations locales** de lutte sont les associations et collectifs formés en général depuis plusieurs années, qui suivent le fonctionnement d'installations industrielles (incinérateurs, décharges, TMB surtout), ou qui se forment au gré des nouveaux sites créés et prennent contact avec nous. Le juriste de l'association, Thibault Turchet, est en lien avec **une centaine de ces associations** afin de les aider à y voir plus clair dans les procédures juridiques, les orienter dans les recours éventuels, les mettre en lien les unes avec les autres, leur fournir de la documentation et élaborer des propositions alternatives. Des déplacements pour soutenir ces associations sont également organisés (Valence, Limoges, etc.). Ce réseau est très important car il permet **de peser sur les décisions politiques locales en matière de gestion des déchets**, et de connaître les tendances notamment industrielles partout en France en réalisant des recoupements et analyses de situation, ce qui nourrit utilement le travail de plaidoyer au niveau national.

Les **groupes locaux** constituent quant à eux des collectifs utilisant en général l'identité visuelle de Zero Waste France, et reprenant les éléments essentiels de la démarche Zero Waste. En général, une personne ou quelques individus ayant un mode de vie zéro déchet bien avancé **souhaitent agir de façon plus collective à l'échelle d'une ville ou d'un territoire, et contactent** Manon Cuillé, en charge du développement des groupes locaux au sein de l'équipe permanente de Zero Waste France. Lyon a ainsi constitué en 2015 le groupe pionnier puis ce sont **une vingtaine de groupes locaux qui ont été créés en 2016** (Paris, Montpellier, Rouen, Auray, etc.). De nombreuses demandes affluent chaque mois et ce chiffre est voué à fortement augmenter, partout en France, développant là aussi notre représentativité et notre présence sur le territoire. Ces groupes locaux développent, selon les intérêts de leurs membres, des formations, des ateliers, de la communication, des actions de plaidoyer auprès des élus locaux, et sont autant de relais de la démarche Zero Waste partout en France.

Liste actualisée des groupes locaux.

LES COLLECTIVITÉS LOCALES, ACTEURS ESSENTIELS DE LA DÉMARCHE ZERO WASTE

Depuis deux ans, Zero Waste France a développé **un programme d'actions à destination des collectivités locales**, qui sont des acteurs essentiels pour faire avancer la démarche zéro déchet sur le terrain. Les actions menées dans le cadre du programme territoires Zero Waste ont plusieurs objectifs :

Convaincre le plus grand nombre de collectivités possibles d'engager des politiques de réduction des déchets ambitieuses. En 2016, nous avons ainsi rencontré directement une dizaine d'élus et de techniciens (à Paris, Bastia, Auray, Lyon, Strasbourg...) pour leur présenter la démarche. Nous sommes également intervenus dans de nombreux événements et conférences à destination des collectivités, dont deux événements qui réunissent chaque année plusieurs centaines d'élus : les rencontres du réseau des femmes élues et les journées techniques territoires et biodéchets du Réseau Compost Plus.

Accompagner et soutenir les actions menées par les collectivités engagées. Zero Waste France a organisé deux formations (à l'événementiel zéro déchet et à l'organisation de défis familles zéro déchet) et un voyage d'étude en Flandre belge pour outiller et transmettre son expertise aux territoires volontaires. Le Festival Zero Waste a également été l'occasion de travailler avec de nombreuses collectivités sur des thématiques comme les déchets dans les marchés, la collecte séparée des biodéchets ou les couches lavables.

Documenter les bonnes pratiques. Pour diffuser les bonnes idées, valoriser les initiatives innovantes et donner envie à d'autres collectivités de s'engager, l'association réalise chaque mois une newsletter spécifique à destination des territoires qui contient des articles thématiques, des retours d'expérience et une veille d'actualité (300 collectivités abonnées en 2016). Deux dossiers détaillés ont été réalisés sur les politiques zéro déchet menées par la ville de Roubaix et le territoire de Saint-Pierre et Miquelon. Zero Waste France agit également pour diffuser au plus grand nombre les exemples inspirants venus d'autres pays.

DES PARTENARIATS FERTILES

LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Suite à une demande émanant du terrain, Zero Waste France a rédigé le guide **"Mon campus zéro déchet"**. Ce livret synthétique regroupe 12 actions phares que les établissements d'enseignement supérieur (mais aussi les établissements du primaire et du secondaire) peuvent mettre en place afin de s'engager dans une démarche de réduction et de valorisation des déchets.

Afin de le compléter avec des outils plus opérationnels, Zero Waste France a lancé, en partenariat avec le REFEDD (Réseau Français des Etudiants pour le Développement Durable), le **projet "Campus pilote".** Pendant un an, **nous accompagnons le campus Paris Dauphine** dans sa démarche de réduction des déchets et intégrons le comité de pilotage de la démarche. Le but est à la fois de pouvoir apporter notre expertise sur le sujet mais aussi de pouvoir observer directement sur le terrain la mise en place de la démarche afin d'en tirer des enseignements utiles. À la suite de cette expérimentation, le but que nous partageons avec le REFEDD est de pouvoir **créer une palette d'outils opérationnels** afin de permettre à chaque établissement souhaitant s'engager de s'approprier les outils afin d'avancer en pleine autonomie.

LE SECTEUR DE L'ÉVÉNEMENTIEL

Zero Waste France avait publié en 2015 **le guide "Mon événement Zero Waste"**, qui propose des pistes d'action pour aller vers la création et la gestion d'événements «zéro déchet, zéro gaspillage». Dans la continuité de ce guide, nous avons développé en 2016 **des outils complémentaires** au fil des besoins identifiés (méthodologie de mise en place du tri sur un événement, méthodologie de pesée des déchets). Nous avons accompagné plusieurs organisateurs afin de leur permettre d'intégrer la démarche zéro déchet à leur événement : **les journées techniques territoires et biodéchets, Est Ploration Positive ou encore le Festival vegan Smmmile.**

En parallèle avec le programme Territoires Zero Waste, nous avons créé une formation "Événementiel zéro déchet". Initialement pensée pour des collectivités, elle a aussi été déclinée pour correspondre à différents acteurs du secteur de l'événementiel (notamment les organisateurs).

LE PROJET OUIKIT ET LE PRÊT DE VAISSELLE RÉUTILISABLE

Suite à l'organisation de son premier festival il y a plusieurs années, **l'association OuiShare** a décidé de mettre à disposition une partie du matériel destiné à l'accueil du public : le OuiKit. Depuis 2015, Zero Waste France a pris le relais et anime désormais le dispositif, notamment sur le plan opérationnel en réceptionnant les demandes d'emprunt (issues principalement de particuliers organisant de petits événements) et en gérant une partie du stock. En 2016, le projet prend de l'ampleur, en étant de plus en plus connu du public francilien, et ce sont plus de 9 000 éléments réutilisables qui ont été prêtés, notamment des gobelets, assiettes et couverts, évitant ainsi autant d'objets jetés.

LES ENTREPRISES

Nous recevons régulièrement des demandes de la part d'entreprises elles-mêmes ou d'employés qui souhaitent amorcer la démarche au sein de leurs locaux. Nous avons cette année encore accompagné différentes structures : coaching pour une chaîne de magasins bio, conseils sur "comment dresser un état des lieux" pour un projet de lieu solidaire, animations de sensibilisation auprès des employés de plusieurs entreprises.

UNE DIFFUSION ÉLARGIE

NOUVELLE ÉDITION : "SCÉNARIO ZERO WASTE : 2.0 - ON PASSE À L'ACTION !"

Après le succès de la première édition du Scénario Zero Waste publié en 2015 (environ 7 000 exemplaires écoulés), nous avons décidé d'en publier une seconde version, actualisée et enrichie: **"Scénario Zero Waste 2.0 - on passe à l'action !".** Il a été officiellement lancé dans les librairies en décembre 2016.

Le livre est ainsi mis à jour des **nombreux textes parus depuis 2014**, et une rubrique relative à l'action collective a été ajoutée, afin que les citoyens disposent d'une méthodologie claire pour aller voir leurs élus locaux et leur proposer des stratégies Zero Waste.

EVÉNEMENTS ET INTERVENTIONS PARTOUT EN FRANCE

Le nombre croissant de sollicitations adressées à Zero Waste France conforte notre légitimité, et notre positionnement comme association disposant d'une expertise reconnue. Les membres de l'équipe sont ainsi intervenus lors d'évènements extérieurs à environ **80 reprises en 2016**. Plusieurs sollicitations internationales viennent même confirmer notre renommée au-delà des frontières françaises (interventions à noter à Budapest pour l'Institut Français en Hongrie, ainsi que Ljubljana, Bruxelles et Edimbourg).

Ces interventions extérieures se font sous des formats variés : conférences, tables rondes, projections de films et vidéos, participation à des réunions publiques sur des installations industrielles, des formations, des animations, des ateliers… et sur des sujets relatifs aux déchets (thématiques telles que la consigne, les couches, les emballages, le réemploi, etc.), ou généraux sur les modes de traitement des déchets, les chiffres, les solutions, les institutions compétentes, etc.

Zero Waste France dispose ainsi d'une reconnaissance et capacité de projection partout en France.

En 2016, nous nous sommes ainsi rendus à : Pinon (Aisne), Valence (Drôme), Le Palais (Haute-Vienne), Milly la Forêt, Charenton, Deuil-La-Barre, Vernouillet, Paris (Ile-de-France), Vierzon (Cher), Tours (Indre-et-Loire), Grenoble, Lyon (Rhône-Alpes), Roubaix, Valenciennes, Tourcoing, Lille (Nord), Montpellier (Hérault), Toulouse (Haute-Garonne), Rouen (Seine Maritime), Strasbourg (Bas-Rhin), Rochefort (Charente Maritime), Vence, Nice (Alpes-Maritimes), Auray (Morbihan), Bastia, Calvi (Corse), Châlons-en-Champagne (Marne), Rennes, Guichen (Ile-et-Vilaine), Nantes (Loire-Atlantique), Angoulême (Charente), Miramas, Marseille (Bouche-du-Rhône), Bordeaux (Gironde), Annecy (Haute-Savoie), Chambéry (Haute-Savoie), Noirmoutier (Vendée).

Ces interventions ont été organisées à l'invitation de collectivités locales (communes et intercommunalités), d'élu.e.s (CEDIS, Réseau des femmes élues, élus locaux…), écoles (ENGEES, INSET,…), associations (locales, nationales telle que AREMACS), ou entreprises (IDEAL Connaissances,…).

PARTENARIAT AVEC LE FILM "TRASHED"

L'année 2016 a été marquée par un partenariat avec Destiny Films, la société responsable de la diffusion en France du film "Trashed". Bien que produit il y a plusieurs années, le film est sorti dans les salles en 2016, dans le cadre d'un partenariat avec Zero Waste France qui intervient, le cas échéant, après la projection du film dans le cadre d'une présentation - débat. Nous **avons participé à une dizaine de projections en 2016**, dont le lancement officiel du film à Paris.

DES FORMATIONS ET VOYAGES D'ÉTUDE POUR MONTRER LES BONS EXEMPLES

Lorsqu'un besoin prégnant et collectif est identifié sur un sujet, Zero Waste France tient à toucher collectivement les acteurs de la démarche Zero Waste et à informer, outiller pour agir à plus grande échelle. Ont été ainsi concernés des associations nationales et locales, nos groupes locaux (à chaque lancement), des agents publics, des élu.e.s (collectivités locales, réseau des femmes élues), des entrepreneurs, des étudiants (ingénieurs, écoles de commerce)…, soit au total 24 actions de formation en 2016.

Dans la suite des voyages d'étude en Italie en 2015, un voyage d'étude a été organisé en Flandre belge en 2016.

Ces formations nous ont permis de développer des thématiques variées, impliquant une ou plusieurs personnes de l'équipe selon les expertises nécessaires : contexte français de la gestion des déchets, intelligence collective, évènementiel zéro déchet, déchet / climat, démarche Zero Waste.
Le Festival Zero Waste, s'étalant sur trois jours avec un programme très riche, a également été l'occasion pour les 5 000 participants de se former à la démarche Zero Waste.

DES CONTENUS LIBRES POUR FACILITER L'ACTION

En 2016, l'association a publié **80 articles** sur son site internet, lesquels sont systématiquement relayés dans nos réseaux, afin de **décrypter l'actualité** liée aux déchets, et de faire passer le message de la démarche zéro déchet - zéro gaspillage.

Plusieurs membres de l'équipe assurent une veille et la communication sur-mesure d'informations sélectionnées en direction d'acteurs spécifiques. **Des newsletters sont ainsi régulièrement envoyées aux entrepreneurs de notre réseau, aux collectivités locales, aux groupes locaux et associations.**

L'association poursuit son travail d'élaboration de kits d'action ou d'études de cas : en plus du kit "Mon campus zéro déchet", nous avons enrichi le kit **"Mon événement Zero Waste"** d'une fiche "tri" et d'une fiche "pesée", et élaboré un nouveau guide méthodologique **"Organiser un défi Familles Zéro Déchet" :**

En 2015, nous avions pu traduire en français 4 études de cas réalisées par Zero Waste Europe. En 2016, **deux études supplémentaires** de Zero Waste Europe ont été traduites (Ljubljana et Parme). Nous avons **co-réalisé une étude sur Roubaix**, et réalisé en propre une étude sur Saint-Pierre-et-Miquelon. Ces études de cas décrivent les politiques et actions des collectivités locales s'étant engagées avec ambition dans des démarches Zero Waste, afin de diffuser **les bonnes pratiques et inspirer les élus locaux:**

Plusieurs fiches pour l'accès au droit ont également été mises en ligne afin de développer les connaissances juridiques et les actions de plaidoyer des citoyens et associations:

- 2015 / 2016 - deux ans de lois sur l'économie circulaire - récapitulatif et déchiffrage
- Mobilisations locales - quelles informations chercher, et où les obtenir, pour agir plus efficacement ?
- Statut de déchet et réemploi - note de clarification à l'attention des acteurs du réemploi
- 16 questions / réponses pour accélérer et sécuriser votre projet de réemploi d'objets et matériaux (sharelex.org)
- Décharges sauvages - éléments de droit et modèle de courrier
- Problème de collecte des déchets recyclables - éléments de droit et modèles de courriers
- Mon commerçant peut-il me servir dans mon contenant ?

ÉTUDE DE CAS

NOS COMMUNIQUÉS DE PRESSE

JANV

Interdiction des sacs plastiques, une révolution attendue inexistante !

MAI

Victoire des opposants: le centre d'enfouissement des déchets GDE à Nonant le Pin annulé !

JUIN

Adieu sacs plastiques, bienvenue aux (vraies) alternatives !

Le contenu des plans régionaux déchets dévoilé: la balle dans le camp des territoires

JUIL

Loi de transition énergétique: un an après, quel bilan pour l'économie circulaire ?

SEPT

Pour l'emploi, pour l'environnement: la garantie à 10 ans, maintenant !

Appel historique pour un futur sans pollution plastique: l'UE doit relever le défi !

OCT

Réforme de l'autorisation environnementale unique: attention au piège !

Coup de théâtre à Ivry, les élus votent contre la reconstruction de l'incinérateur

NOV

Fiscalité déchets: une nouvelle trajectoire favorable à l'incinération

Semaine de la réduction des déchets: des groupes locaux ZWF se mobilisent partout en France

DEC

Urgence à agir pour sauver la filière de recyclage des bouteilles plastique

Quand un objet ne peut pas être réparé, le consommateur doit en être informé !

Ivry-Paris 13 - une parodie pour interpeller Anne Hidalgo

Semaine à haut risque pour l'économie circulaire

PRÉSENCE MÉDIATIQUE

2016 marque également un renforcement de notre présence dans les média, en particulier suite à l'organisation du Festival Zero Waste en juin, qui a bénéficié d'une large couverture médiatique.

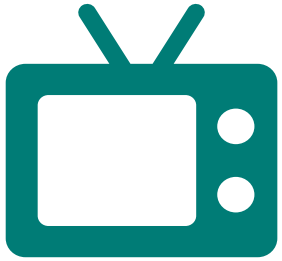

JE PASSE À L'ACTION !

NOUS AVONS RECENSÉS 100 SITES INTERNET POUR AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ POUR UNE SOCIÉTÉ ZÉRO DÉCHET ET ZÉRO GASPILLAGE.

DECOUVRIR LES BLOGS ZÉRO DÉCHET

FACILITER LA RÉPARATION

APPRENDRE À (LOMBRI) COMPOSTER

AGIR HORS DE LA MAISON

FAIRE ENTENDRE SA VOIX

REFUSER LES PROSPECTUS

COMPRENDRE (ENFIN) LE TRI

CONSTRUIRE SON PROJET PROFES-SIONNEL ET/OU ENTREPRENEURIAL

SE FORMER ET COMPRENDRE LES ENJEUX

FAIRE SES COURSES DIFFÉREMMENT

DONNER, PRÊTER, LOUER PLUTÔT QU'ACHETER

RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET POUR PASSER À L'ACTION !

Contact

contact@zerowastefrance.org

www.zerowastefrance.org

zerowastefrance

@zerowasteFR